

Communiqué : L'Urssaf Midi-Pyrénées publie son rapport d'activité 2022



Communiqué : L'Urssaf Midi-Pyrénées publie son rapport d'activité 2022

2022 a été une année assez chahutée pour la société : crise géopolitique, crise énergétique, inflation. Dans ce contexte mouvementé, l'Urssaf Midi-Pyrénées a montré son adaptabilité et sa flexibilité, mais aussi sa capacité à maintenir l'équité du système de protection sociale. Zoom sur les temps forts de son bilan 2022.

24,2 milliards d'euros encaissés au bénéfice de la protection sociale

L'Urssaf Midi-Pyrénées a recouvré 24,2 milliards d'euros pour contribuer au financement de la protection sociale.

Elle gère 362 454 comptes usagers dont 60,3 % d'indépendants et 30,7 % d'employeurs.

Une politique inédite de recouvrement pour être au plus près des besoins des entreprises et des indépendants

Dans le but d'accompagner les entreprises et les indépendants, l'Urssaf Midi-Pyrénées a mis en œuvre 100 000 plans de remboursement et allongé jusqu'à 24 mois voire 36 mois la durée maximale des échéanciers de paiement avec des possibilités de renégociation.

Plus d'1,45 millions d'euros versés aux artisans, commerçants, professions libérales en difficulté grâce au dispositif Help

L'Urssaf Midi-Pyrénées a versé plus d'1,45 millions d'aides à 459 indépendants rencontrant des difficultés liées à leur santé, à la conjoncture économique ou à un sinistre.

Grâce au dispositif Help, 96 % des indépendants concernés vont pouvoir continuer leur activité en 2023.

Plus de 33,52 millions d'euros redressés dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé

33,52 millions d'euros, c'est l'équivalent de 523 876 vaccins contre la grippe, 1 746 accouchements ou encore 1 397 jours d'hospitalisation en soin intensif.

Avec une hausse de 20 % des actions menées par rapport à 2022, l'Urssaf Midi-Pyrénées a intensifié sa coopération avec ses partenaires (Gendarmerie, Direccte, Douanes...) et poursuivi l'utilisation des techniques de détection de la fraude au prélèvement social, au travers notamment du datamining.

Le rappel automatique lorsque que le temps d'attente est trop long

Pour répondre aux besoins des usagers, l'Urssaf Midi-Pyrénées a utilisé la solution du "call back".

Lors des périodes de forte affluence, les usagers peuvent décider d'être rappelés automatiquement lorsqu'un conseiller est disponible. 17 434 rappels ont été réalisés.

Offre première embauche, visite-conseil : des services qui simplifient les démarches administratives

Afin que les entrepreneurs se concentrent sur le développement de leur activité, plus que sur leurs démarches administratives, l'Urssaf Midi-Pyrénées a proposé des dispositifs dédiés aux jeunes entreprises : **l'offre première embauche**.

Un dispositif d'accompagnement pendant les 12 premiers mois suivant l'embauche de son premier salarié et la **visite-conseil**, un diagnostic conseils gratuit et sans redressement pour sécuriser ses obligations sociales.

L'Urssaf, acteur économique du territoire

Semaine de la création d'entreprise de l'Adie Occitanie, Forum D-clic numérique des experts-comptables, permanences de l'Urssaf à la French Tech, ateliers sur la création d'entreprise à la Chambre de commerce et d'industrie et à la Chambre de métiers et de l'artisanat, forum de la création avec Pôle Emploi, Cafés de la création, forum Be a boss 100% femmes entrepreneures, Big Tour organisé par BPI France... l'Urssaf Midi-Pyrénées a multiplié les rencontres avec ses publics, avec une présence plus forte sur les événements économiques et entrepreneuriaux de son territoire. Près de 1 000 créateurs accompagnés dans leur début d'activité, plus de 100 interventions auprès de nos principaux partenaires.

Retrouvez notre bilan dans son intégralité ici : <https://bit.ly/3pOxG9H>